



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE HARTMANNSWILLER
SÉANCE DU 29 JUIN 2026**

Sous la présidence de Mme Céline GULLUNG, Maire.

Présents : Céline GULLUNG, Maire, Joseph WEISSBART, Adjoint au Maire, Anne-Laure MULLER, Adjointe au Maire, Maxime BRESSON, Jérémy HOCHEDÉZ, Stéphanie EHRHART, Delphine GROELL, Kévin MARBACH, Axelle RUFFENACH, Aline SALOMON, Isabelle TSCHANN
Conseillers Municipaux ;

Excusé : Jacques SERILLON

Procuration : Éric METZGER donne procuration à Joseph WEISSBART, Serge COURSE donne procuration à Stéphanie EHRHART, Laura MARQUIS donne procuration à Maxime BRESSON.

Mme le Maire ouvre la séance à 19 heures 5 minutes, salue ses collègues convoqués le 25 juin 2026 et les remercie pour leur présence.

Elle propose de désigner Delphine GROELL en tant que secrétaire de séance, conformément au Code Général des Collectivités Locales. Le Conseil Municipal approuve cette nomination, à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR : Conseil Municipal du 29 juin 2026 à 19h00 à la Mairie

1. Projet de restructuration de l'ancienne école : convention d'assistance au maître d'ouvrage
2. Divers

POINT N°1 : Projet de restructuration de l'ancienne école : convention d'assistance au maître d'ouvrage

Le projet de restructuration de l'ancienne école a atteint le stade du permis de construire accordé. La municipalité s'interroge sur plusieurs aspects de la conception actuellement proposée et souhaite disposer d'une analyse du projet.

Dans ce contexte, la Municipalité souhaite confier à l'ADAUHR-ATD Alsace, dans un premier temps, une mission d'analyse visant à évaluer la cohérence globale du projet au regard du contexte actuel, des besoins exprimés par la municipalité et son adéquation avec les études de maîtrise d'œuvre réalisées à ce jour.

l'ADAUHR-ATD Alsace a transmis une proposition de convention d'Assistance à Maître d'Ouvrage (en annexe --) pour le projet de restructuration de l'ancienne école à Hartmannswiller.

La mission s'élève à 4 490,00 € HT pour la tranche ferme « Aide à la décision » et à 24 446,00 € HT pour les tranches optionnelles (Assistance suivi des études APD, Assistance à la passation des marchés de travaux, Etude de faisabilité Projet de réhabilitation de la Mairie actuelle, Etude de faisabilité Projet de réhabilitation du bâtiment des pompiers).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après délibération et à l'unanimité,

- APPROUVE la convention d'Assistance à Maître d'Ouvrage proposée par l'ADAUHR-ATD Alsace pour le projet de restructuration de l'ancienne école pour un montant de 4 490.00 € TH en tranche ferme et de 24 446.00 € HT pour les tranches optionnelles. Dans un premier temps, seule la tranche ferme : "Aide à la décision" sera engagée. Les tranches optionnelles pourront être activées ultérieurement, en fonction des besoins de la municipalité.
- et AUTORISE le Maire ou son représentant à la signer, ainsi que tout autre document relatif à cette mission.

POINT N°2 : Divers

Néant.

La séance est close à 19 h 35.



Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal de la commune de HARTMANNSWILLER
de la séance du 29 juin 2026.

ORDRE DU JOUR :

1. Projet de restructuration de l'ancienne école : convention d'assistance au maître d'ouvrage
2. Divers

PRÉSENTS	EXCUSÉS	PROCURATIONS À	SIGNATURES
Céline GULLUNG			
Joseph WEISSBART			
Anne-Laure MULLER			
Éric METZGER		Joseph WEISSBART	
Axelle RUFFENACH			
Kévin MARBACH			
Aline SALOMON			
Serge COURSE		Stéphanie EHRHART	
Stéphanie EHRHART			
Maxime BRESSON			
Delphine GROELL			
	Jacques SERILLON		
Isabelle TSCHANN			
Jérémy HOCHEDÉZ			
Laura MARQUIS		Maxime BRESSON	